



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 34
Voix favorables :
Voix défavorables :

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 02/12/2020

DELIBERATION
n° CFVU 2020-40

*relative à l'élection d'une personnalité extérieure
appelée à siéger à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire*

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-6, L. 719-3 et D. 719-41 à D. 719-47,

Vu les statuts de l'Université Toulouse 1 Capitole, notamment ses articles 37 et 40 ;

Vu les candidatures de M. Cyril GAYSSOT, proposée par M. Hugues KENFACK, Président de l'université, et de M. Sébastien JAMBORT, proposée par M. Arnaud DE BISSY, professeur, membre de la Commission,

La commission de la formation et de la vie universitaire, après en avoir délibéré, décide :

Article 1^{er}

Est désigné en qualité de personnalité extérieure appelée à siéger à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, sur proposition du président ou des membres :

M. Cyril GAYSSOT,
par 24 voix,
Contre 10 voix à M Sébastien JAMBORT,
Aucun bulletin blanc ou nul.

Article 2

La présente délibération sera publiée sur le site internet de l'Université et transmise au recteur de l'académie de Toulouse.

Le président de la commission de la formation et
de la vie universitaire,

